

Secretary of
State for
External Affairs
Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA



Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

N° 169

Le 26 juillet 1991

AUG 8 1991
AOU

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
M^{ME} **McDOUGALL PROTESTE CONTRE LES RESTRICTIONS
IMPOSÉES PAR LES ÉTATS-UNIS
AUX ARTISTES ET AUX ATHLÈTES CANADIENS**

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui qu'elle avait écrit au secrétaire d'État américain, M. James Baker, pour lui faire part de l'inquiétude du Canada devant certaines dispositions de la nouvelle loi américaine sur l'immigration, qui limiteraient l'accès du marché américain pour les artistes et les sportifs étrangers.

«Les États-Unis constituent un marché capital pour les artistes canadiens et ces dispositions auraient de graves conséquences pour les athlètes professionnels, les artistes et les techniciens canadiens, a dit M^{me} McDougall. Si ces mesures sont mises en oeuvre, le Gouvernement du Canada pourrait devoir envisager l'adoption de mesures de rétorsion.»

La Ministre a ajouté que l'ambassade du Canada à Washington ainsi que les consulats aux États-Unis plaident la cause canadienne auprès des membres du Congrès et de l'Administration américaine.

La population dispose d'une période de 30 jours, se terminant le 12 août 1991, pour faire connaître son opinion sur les dispositions de la nouvelle loi américaine sur l'immigration. M^{me} McDougall a déclaré que son ministère continuerait de suivre ce dossier de près, en collaboration avec les communautés et organismes culturels et sportifs du Canada, notamment avec le Conseil des arts du Canada.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874